Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 dhou-elkaada 1440
9 juillet 2019

N° 70

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2682**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2686**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2691**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2692**
Avis aux créanciers..... **2697**
Convocations
Sociétés anonymes **2698**
Divers
Avis au public..... **2700**
Rectificatifs **2702**
Actes Administratifs
Avis au public **2702**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réunion de l'assemblée générale extraordinaire

Société Carthage Tours

S.A au capital de 5 700.000 dinars

Siège social : 59 Avenue Habib Bourguiba

M.F. : 0000207 P/A/M/000

R.C. : B190471996

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2010 et enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur, Tunis le 30/11/2010 sous le n° de Quittance M79012, n° d'enregistrement 10708139, l'assemblée générale extraordinaire de la Société Carthage Tours a décidé le transfert du siège social de la Société du 59, Avenue Habib Bourguiba, R.D.C. Tunis au 2, Rue Ali Bach Hamba 1er Etage, Tunis.

Il a été déposé 2 exemplaires du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire au greffe de 1ère instance de Tunis le 24/5/2011.

2019T01063SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22/3/2019

Société DINA (SA)

Capital social : 1020.000 DT

Zone Touristique Yasmine Hammamet

RC : N°B150 351998

MF : N°450567 QAM 000

Suivant procès-verbal de la réunion des actionnaires en assemblée générale ordinaire au siège de la société le 22/3/2019, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 16 Avril 2019 quittance n° 009212, numéro d'enregistrement 19700246, l'assemblée générale ordinaire :

- Approuve le rapport de gestion dans son intégralité relatif à l'exercice 2018.

- Approuve le rapport général et le rapport spécial présentés par le Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Décide de l'affectation du résultat comptable et financier relatifs à l'exercice 2018.

- Approuve les opérations s'inscrivant dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales pour l'année 2018.

- Donne quitus entier et sans réserves au Président du conseil d'administration, au Président Directeur général et aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

- Questions diverses.

Deux originaux ont été déposés aux bureaux du registre National des Entreprises à Grombalia le 23/4/2019.

2019R01785SANB2

Société DINA (SA)

Capital social : 1020.000 DT

Zone Touristique Yasmine Hammamet

RC : N°B150351998

MF : N° 450567 QAM 000

Procès-verbal de la réunion des membres du conseil d'administration du 19/02/2019 Suivant procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 19/02/2019, enregistré à la recette des finances de Boufiche le 16/4/2019, quittance n°M009217 numéro d'enregistrement : 19700247, le conseil d'administration arrête les états financiers et comptables de la société pour l'année 2018, les soumettra pour approbation au commissaire aux comptes et convoque les actionnaires pour l'assemblée générale ordinaire pour le 22 Mars 2019.

Deux originaux ont été déposés aux bureaux du registre national des entreprises à Grombalia le 23/4/2019.

2019R01786SANB2

Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 5/5/2018 au siège de la société

SOCIETE TOURISTIQUE AFRICANA «SA»

Société anonyme

Au capital social de 10.650.000 dinars

Siège social : 2, Rue de la Physique Zone Industrielle Bir El Kassaa 2013 Ben Arous

Matricule Fiscal : N°381871 KAM000

Registre de commerce : N°B0243022004

Suivant procès verbal de la réunion des membres du conseil d'administration tenu le 5/5/2019 à 13 heures au siège de la société, enregistré à la recette des finances d'El Yasminette le 11/6/2019, Quittance N° M 034457 numéro d'enregistrement: 19701406 le conseil d'administration renouvelle la nomination du Président du conseil pour les années 2019, 2020 et 2021, et reconduit le Directeur Général dans ses fonctions pour une nouvelle période couvrant les années 2019, 2020 et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée Générale ordinaire statuant sur les résultats comptables et financiers de l'année 2021.

La séance est levée à 14 heures.

Deux originaux ont été déposés aux bureaux du registre national des entreprises cité El Khadhra sous le numéro: 201929091 en date du 19/6/2019.

2019R01787SANB2

Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 10/4/2019 au siège de la société

SOCIETE TOURISTIQUE AFRICANA "SA"

Société anonyme

Au capital social de 10.650.000 dinars

Siège social : 2, Rue de la physique Zone Industrielle Bir El Kassaa 2013 Ben Arous

Matricule fiscal : N°0381 871 KAM000

Registre de Commerce : N°B0243022004

Suivant procès-verbal de la réunion des membres du conseil d'administration tenu le 10/4/2019, à 10 heures au siège de la société, enregistré à la recette des finances d'El Yasminette le 10/6/2019, Quittance n°M034449 numéro

d'enregistrement : 19701404 le conseil d'administration arrête les états comptables et financiers de l'exercice de la société à la date du 31/12/2018 et décide de les soumettre au commissaire aux comptes pour examen et audit.

Le conseil d'administration fixe la date du 5/5/2019 à 10 heures au siège de la société pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les membres du conseil d'administration renoncent à leur droit de percevoir leurs jetons de présence pour l'année 2018.

La séance est levée à 11 heures.

Deux originaux ont été déposés aux bureaux du registre national des entreprises cité el khadhra le numéro 201929091 en date du 19/6/2019.

2019R01788SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 5/5/2019 à 10 heures

SOCIETE TOURISTIQUE AFRICANA «SA»

Société anonyme

Au capital social de 10.650.000 dinars

Siège social : 2, Rue de la physique Zone Industrielle Bir El Kassaa 2013 Ben Arous

Matricule Fiscal : N° 381 871 KAM000

Registre de Commerce : N°B0243022004

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5/5/2019 à 10 heures au siège de la société enregistré à la recette des finances d'El Yasminette le 11/6/2019, Quittance n°M034453 - enregistrement : 19701405.

L'assemblée générale ordinaire approuve les états comptables et financiers de l'année 2018 ainsi les rapports spéciaux et généraux établis par le commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 prend acte des résultats de l'exercice 2018 et décide de les affecter au compte « amortissement différés» au compte «Résultats reportés déficitaires», ouverts dans les livres de la société, renouvelle le mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021 nommé un commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Deux originaux ont été déposés aux bureaux du registre national des entreprises à la cité d'El Khadra en date du 19/6/2019 sous le numéro : 201929091.

La séance est levée à 11 heures.

2019R01789SANB2

SOMEF - TUNISIE - SA

Société anonyme

Capital social : 18.980.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Fabrication Appareillages électriques

RC : B179751997

MF : 046110D/A/M/000

Durée : 99 ans

CNSS : 083304-78

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine sous le numéro 19702583 quittance n°M053319, en date du 24 juin 2019, il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs de la société Somef Tunisie pour un mandat de trois années 2019, 2020 et 2021 ;

- Le renouvellement du mandat pour la société FMBZ-KPMG Tunisie comme commissaire aux comptes de la société Somef Tunisie représentée par Monsieur Moncef Boussannouga Zammouri pour un nouveau mandat de trois années et ce pour les exercices 2019, 2020 et 2021 jusqu'à la tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice 2021.

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2019, enregistrée à la recette des finances de Mégrine sous le numéro 19502582 quittance n°M053311, en date du 24 juin 2019 décidant l'augmentation du capital de sept cent soixante dix mille (770.000) dinars pour le ramener de 18.980.000 dinars à 19.750.000 dinars et émission de sept mille sept cent (7.700) actions nouvelles, et ce comme suit :

- Par incorporation du Compte Spécial des Investissements à hauteur de sept cent soixante-six mille trois cents (766.300) dinars et ;

- Par incorporation du compte des résultats reportés à hauteur de trois mille sept cent (3.700) dinars.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 201931006 en date du 27 juin 2019 :

- Un exemplaire dudit procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

- Un exemplaire dudit procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire;

2019R01802SANB2

SOMEF - TUNISIE - SA

Société anonyme

Capital social : 18.980.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Fabrication Appareillages électriques

RC : B179751997

MF : 046110D/A/M/000

Durée : 99 ans

CNSS : 083304-78

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019 enregistré le 24 juin 2019 à la recette des finances de Mégrine sous le n°19702583 quittance n°M053319, le Conseil d'Administration Spécial de la société Somef Tunisie s'est réuni le même jour et a élu, suivant son procès-verbal enregistré le 24 juin 2019 à la recette des finances de Mégrine sous le n°19702580 quittance n°M053282, Monsieur Mekki Belaïd en qualité de Président Directeur Général de la Société Somef Tunisie pour un mandat de trois ans : 2019-2020-2021.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 201931006 en date du 27 juin 2019 :

- Un exemplaire dudit procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire;

- Un exemplaire dudit procès-verbal du conseil d'administration spécial;

- Une copie de la CIN de Monsieur Mekki Belaïd.

2019R01803SANB2

Société «MEDIGRAIN»

Société anonyme

Siège social : Avenue Hédi Nouira - Route de Monastir - Sousse

MF : 647155L/A/M/000

CNSS : N°244465-25

1/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 18/6/2019, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 01/7/2019 sous le n°19702073 Quittance n°038079; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018 et l'affectation des résultats.

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria et des Sociétés «LES PATES WARDA» «TRANSFOOD et «MCSR» en qualité d'Administrateurs pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- La nomination de Monsieur Radhouane Zarrouk, en qualité de Co-Commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans (2019-2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

2/ En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société en date du 18/6/2019, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 01/7/2019 sous le n°19702072, Quittance n°038077; Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria comme Président du Conseil d'Administration de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

- La nomination de Monsieur Mohamed Rekik comme Directeur Général de la Société pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- La nomination de Messieurs Khalil Ben Salah et Faouzi Ben Kahla comme Directeurs Généraux adjoints pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Deux exemplaires desdits procès-verbaux et des documents y afférents ont été déposés au Registre National des Entreprises à Sousse le 3/7/2019 sous le n°201932097.

2019S00794SANB2

Société «LES PATES WARDA»

Société anonyme

Siége social : Avenue Hédi Nouira - Sousse

Matricule Fiscal n° : 455403 D/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : N°13675481

1/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 18/6/2019, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 25/6/2019 sous le n°19701984, Quittance n°036798; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018et l'affectation des résultats

- La nomination de : Monsieur Kamel Belkhiria et des Sociétés «les Minoteries des Centre et Sahel Réunies «MCSR», «MEDIGRAIN» et «UNAGRO» en qualité d'Administrateurs pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- La nomination de Monsieur Radhouane Zarrouk, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans (2019, 2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

2/ En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société en date du 18/6/2019, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 25/6/2019 sous le n°19701983, Quittance n°036796; Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur

- La nomination de Monsieur Nader El Arbi comme Directeur Général de la Société pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Deux exemplaires desdits procès-verbaux et des documents y afférents ont été déposés au Registre National des Entreprises à Sousse le 26/6/2019 sous le n°201930843.

2019S00795SANB2

Société «MELEAGRIS HOLDING»

Société anonyme

Au capital de 373422 Dinars

Siège social : Résidence Tamayouz, 5ème étage - Tunis

MF : 1115202A/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société en date du 13/5/2019 enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 29/5/2019 sous le n°19803280 Quittance n°M065045 ; il a été décidé ce qui suit :

-L'autorisation de Directeur Général de la Société à hypothéquer la totalité des parts indivises revenant à la Société «MELEAGRIS HOLDING» dans les deux titres fonciers n°7042 et 7441 Zaghouan et ce en garantie du crédit à court terme de 2.300.000 Dinars accordé par «l'Arab Tunisian Bank» au profit de la Société «GALLUS».

2019S00797SANB2

Société "TRANSFOOD"

Société anonyme

Siège social : Avenue Hédi Nouira Sousse

MF : 579353 J/A/M/000

CNSS : N°195322-61

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 18/6/2019, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 01/7/2019 sous le n°19702077 Quittance n°038086; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018 et l'affectation des résultats.

- La nomination de Monsieur Kamel Bel Khiria et des Sociétés «LES PATES WARDA» «MEDIGRAIN» et «MCSR» en qualité d'Administrateurs pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021 qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- La nomination de Monsieur Radhouane Zarrouk en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans (2019, 2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021,

2/ En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société en date du 18/6/2019, enregistré à la Recette des Finances rue de l'Indépendance - Sousse le 01/7/2019 sous le n°19702076, Quittance n°038094; Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria comme Président du Conseil d'Administration de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur

- La nomination de Monsieur Riadh Belkhiria comme Directeur Général de la Société pour une période de trois exercices (2019, 2020 et 2021) qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Deux exemplaires desdits procès-verbaux et des documents y afférents ont été déposés an Registre National des Entreprises à Sousse le 3/7/2019 sous le n°201932100.

2019S00802SANB2

Société International City Center

Société anonyme

S.A au capital de : 15.000.000 dinars

Siége social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341544A

Matricule fiscal : 341544 APM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°21 tenue à Tunis en date du 10 Juin 2019, enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis le 26 Juin 2019 sous le n°19703905 quittance n°M071341, et déposé au Registre National des Entreprises le 02/7/2019 sous le n° 201931692, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport annuel et des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3- Donner quitus aux Administrateurs désignés par l'AGO n°20 du 23/01/2019 pour l'établissement des états financiers 2018 ; elle ne donne pas quitus aux Administrateurs réunis à Jeddah au Royaume d'Arabie Saoudite le 11/6/2018.

4- L'affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Ne pas accorder des Jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018.

2019402551SANB2

Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir

Société anonyme

S.A au capital de : 8.277.300 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1004335X

Matricule Fiscal : 1004335 XPM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°8 tenue à Tunis en date du 10 juin 2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 26 juin 2019 sous le n°19703906 quittance n° M071344, et déposé au Registre National des Entreprises le 3/7/2019 sous le n°201931919, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport annuel et des états financiers relatifs à l'exercice 2015,

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3- Donner quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2015.

4- L'affectation du résultat de l'exercice 2015,

5- Ne pas accorder des Jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015.

6- La désignation du Cabinet CMC en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2016, 2017 et 2018 qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2018.

7- La délégation au Conseil d'Administration en vue d'arrêter les états financiers 2016.

2019402552SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société "LES MINOTERIES DES CENTRES ET SAHEL REUNIES" MCSR S.A.R.L

Siège social : Avenue Hédi Nouira - Sousse

Matricule fiscal n° : 04619 Z/P/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS n° : 104504-35

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 18/6/2019, enregistré à la Recette des Finances rue de l'Indépendance - Sousse le 25/6/2019 sous le n°19701982 Quittance n°036795. Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018, l'affectation de ses résultats et quittance à la gérance;

- La nomination de Monsieur Radhouane Zarrouk en qualité de Commissaire de la Société pour une durée de trois (03) ans à savoir 2019, 2020 et 2021 qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des documents y afférents ont été déposés au Registre National des Entreprises à Sousse le 26/6/2019 sous le n°201930847.

2019S00796SRLB2

OLIN TUNISIE S.C.A - SARL

Avenue Mohamed V Immeuble Sahara Confort, 2015 Le Kram

Identifiant Unique : 0633103A

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 2 janvier 2019, et enregistré à la recette des finances du Kram, le 21 Mai 2019, sous le n°19702996, Quittance n°70596, et suivant le PV de l'assemblée générale mixte tenue le 13 Février 2019 et enregistré à la recette des finances du Kram le 19 Mars 2019 sous le n°19701608, Quittance n°36065, dont un exemplaire de chaque a été déposé au Registre National des Entreprises le 30 mai 2019, sous le n°201926533 il a été décidé :

- L'approbation de la cession de deux (2) Actions de la société et l'agrément de nouveaux actionnaires;

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Le renouvellement du mandat des administrateurs et la nomination d'un nouvel administrateur et le départ d'un administrateur;

- Le renouvellement des mandats du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général.

- La transformation de la société en société en commandite par actions;

- La nomination d'un gérant;

- La nomination des premiers membres du conseil de surveillance.

2019402549SRLB2

Avis de dissolution

Société La Lumière

SARL au capital de : 24.000 dinars

Place Ali Zouaoui N°1 Tunis

Identifiant unique : 0002137B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/04/2019 enregistrée à la recette finances de Av Habib Thameur Tunis en date du 10/6/2019, Enregistrement n°19502161 Quittance n°52667, il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée et définitive de la société «LA LUMIERE» et la nomination de Mr Mohamed Achraf Boudaya en tant que liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires des dits actes ont été déposés au registre national des entreprises le 21/6/2019 sous le n°201929823.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du liquidateur Mr Mohamed Achraf Boudaya dans son bureau sis au 22 Rue Abdelhamid Ibn Badiss - 1002 Tunis; et ceci dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution du présent.

2019402555SRLB2

NEO-SOFT TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 34.000 Euros

Imm. KAFFEL, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1326282/Q

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 5/6/2019-10H enregistré à la recette des finances le Lac Tunis, le 26/6/2019 sous n°QM071466 En° 19704572

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2017

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 5/6/2019-11H- enregistré à la recette des finances le Lac Tunis, le 26/6/2019 sous n°QM071468 En°19704573

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2018.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la Société «Tunisie Audit et Conseil» représentée par le gérant Mr. Lamjed Ben Mbarek en sa qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois années.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1326282/Q en date du 3/7/2019.

2019402556SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 27 et 28 juin enregistré le 02/7/2019 à la recette des finances Sidi Hssine Tunis (Quittance n°M066493 Enregistrement n°19201991) Ferid Ben Taher Aguoughi a cédé à Wassim Ben Masoud Jemai et Farhat Ben Mouhamed Salah Jemai un fonds de commerce exploité au deux locaux situés au 7 novembre cité Mourad Sidi Hssine Tunis, les oppositions éventuelles doivent êtres adressées aux deux acheteurs mentionnés ci-dessus aux deux locaux de fonds de commerce objet de cette vente dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente vente.

2019T01064FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte notarié de donation rédigé par maître Arbia Ferjani daté du 27/6/2019 enregistré à la Carthage le 27/6/2019, Q: n°M053217-Monji Aloui céde à Naceur Aloui sa part dans le fonds de commerce exploité au local sis au 113 rue Sidi Mehriz Tunis pour le prix de 3 MD avec ses compositions matérielles et morales. Les oppositions seront effectuées à l'adresse du local.

2019T01065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de Montplaisir le 20/6/2019, quittance 69713, n°19203386, Abderrahmane Kammoun a vendu à Khouloud Samoud le fonds de commerce «café Meeting» sis au 39 bis Av. Khairdine Pacha Tunis moyennant quatre vingt cinq mille dinars.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du vendeur dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien datés le 4/7/2019.

2019T01069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 24/6/2019 sous n°19200966 quittance n°M032606 madame Lefi Habiba titulaire de la c.i.n.05222143 a vendu à madame Darraji Olfa titulaire de la c.i.n 07324612 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au boulevard Khaled Ben Walid Manouba destiné à la vente des produits cosmétiques.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de la vendeuse dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk du 30/6/2019.

2019T01075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 21/5/2019 enregistré à la recette des finances d'Ariana enregistrement n°M098213 quittance n°00793381 Société CONCORDE vend et cède à M. Abd Rahmen Loumi la totalité du fonds de commerce qui a pour objet le commerce situé à n°17 Abou Loubeba El Ansari El Manzah 6 2091 Ariana. Les oppositions devront être notifiées à Maître Gharbi Selma à son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°13 Ariana et dans un délai de 20 jours de la publication de présent avis.

Cette vente a été publiée au journal quotidien daté le 30/6/2019.

2019T01076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. signé le 18 et 19 Juin 2019 et enregistré à la recette des finances de Raoued le 24/6/2019 sous le n°19202270 quittance n°M070617, Madame Rim Rabii demeurant sis rue Beya Rahal n°7 Cité La Gazelle Ariana Nord Ariana, a cédé le fonds de commerce à usage de sandwich et autres, exploité dans le local sis 6 rue Mohamed Lakhdhar Ghodhbani, Cité La Gazelle Ariana Nord Ariana, à Madame Fedia Mansouri, demeurant sis Avenue Habib Bourguiba n°36 Cité La Gazelle Ariana Nord Ariana.

Les oppositions seront présentées auprès de Maître Atallah Mhamed 97 Avenue de la Liberté 1002 Tunis. Dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens «El Chourouk» et «Le Quotidien» du 3/7/2019.

2019R01799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à Sousse le 30/1/2019, enregistré à la recette des finances de Msaken Sousse le 20/5/2019 sous le n° 19201616 quittance n° 62569, Aymen Ben Sahbi Khalfallah vend à Ilhem Bent Salem Bouhlel , la totalité du fonds de commerce fondé par lui-même et non inscrit au R.C , sise à Oued El Chargui Msaken route n° 1 Sousse, lui revenant et qui est exploité en vente des pièces détachées d'automobiles et la réparation des voitures, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux (20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T) à l'adresse de l'acheteur à n° 30 route de ceinture derrière l'usine de Fraj Mkinini Msaken Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux Echorouk et le Quotidien le 4/7/2019.

2019S00789FCCC2

Apport d'un fonds de commerce en société

Sté POLYTECH PLUS

Identifiant unique : 1496587A/P/M/000

CNSS n° : 154754-05

En vertu d'un PV de l'A.G.E.O, en date du 14/5/2019 enregistré à la recette des finances de Monastir le 30/5/2019 sous n° de quittance M040814 et n° de enregistrement 19502908. M. Faouzi B. Mohamed Lahdhiri apporte la totalité du fonds de commerce du local à activité de vente et réparation du matériel électronique et informatique, sis à : rue des Aghlabides, Ksar-Hellal avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels dans le capital de la société POLYTECH PLUS.

Les oppositions sont acceptées chez le maître à la cour de cassation M. Béchir Rayes sis à l'avenue Habib Bourguiba, Ksar-Hellal et ce durant les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien en date du 2 juillet 2019.

2019S00792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/4/2019, enregistré à la Recette des Finances Radés le 11/6/2019 sous le n°19201370, Quittance n°048402, Monsieur Mohamed Saleh Laaroussi; titulaire de la CIN n°05143199 délivrée à Tunis le 25/6/2011 Matricule fiscal n°608070P/N/C/000 demeurant à 131 Rue El Imem Elboukhari - cité Mohamed Ali - Radés, a vendu à la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F ; la totalité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité dans le local sis à 05 rue Malek Ibn Anes, cité Mohamed Ali - Radés.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acquéreuse à son Abattoir sis à Oued Gharraf - Essaad - Route de Ksour Essef - Mahdia et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 15/6/2019.

2019S00798FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette

des finances de Kalaa Séghira le 02/7/2019 sous n°19200581 Quittance n°M021991, Mr Adel Labidi, titulaire de la CIN n°05548607 a vendu et cédé à Mme Najeh Belhadj, titulaire de la CIN n° 06777034 la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente électroménager, sis à Route Kalaa Séghira Rue commandant Béjaoui Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9/7/2019.

2019S00799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 01/7/2019 sous n°19202189 Quittance n°M02437, la société «Techno Rideau Italia» (I.U : 0044525Q) dont le siège sis Route de Sousse Km) 32 GP 1 Akouda a vendu et cédé à la société Tunisian General Trading. (I.U : 0009247M) dont le siège sis à Route de Tunis Z. industrielle Akouda, la totalité du Fonds de Commerce du local commercial) sis à Route de Sousse Km 132 GP1 Akouda M avec leurs éléments corporels et incorporels pour un montant de 5000 Dinars. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet du maître l'avocat Anis Hlila sis Av. 3 Août Sousse) dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et le «Quotidien» du 6/7/2019.

2019S00801FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Maitre Hentati Moneem -Avocat auprès de la cour d'appel 12, Rue Salem Harzallah 3000 Sfax- a rédigé un acte sous seing privé de cession de fonds de commerce entre Hossem baklouti résident à Sfax et sté Kamar concernant la vente du fonds de commerce dont l'activité est « vente » des Jouets et vêtements pour enfant et les cadeaux "sis à route de Gabès km. 6.5 Tyna Sfax et ce par acte S S P du 13/6/2019 enregistré à la recette des finances Tyna en date du 20/6/2019 sous le n° 19200663 Quittance M027002.

Et dont publication parue au quotidien 'Esabah' sous référence n° PS 190400 du 26/6/2019.

Les oppositions s'effectueront entre les mains de l' acquéreur pendant les délais prévus par la loi.

2019X00916FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 13 juin 2019 enregistré à Sfax recette des finances Diar el Wafa en date du 14 juin 2019 n° Quittance M0066086 enregistrement n°19202830, Mr Maher Ben Hédi Mezghani cin 01314651 a vendu à la société Mezghani de verre (SMV) représentée par leur gérante INES Mezghani Matricule fiscal 1627385 W, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à avenue des martyres n°39 Sfax les oppositions se feront chez maître Hichem Ben Abbes avocat sise immeuble Cartago Sfax dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au Jort.

2019X00917FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 30/5/2019 enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 31/5/2019 quittance n°M025656 enregistrement n°19200400, la société Mobilana pour l'ameublement général demeurant à route de Teniour km 9.5, oued graoua Sfax, MF n° 1137446 P, a vendu à la société MEUBLE AZIZ, MF n°504311 N la totalité du fonds de commerce à l'exception du nom commercial, pour toute activité commerciale, sis route de Teniour km 9.5, oued graoua Sfax.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à la société meuble aziz à son adresse sis route de Mahdia km. 12,5 Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assabeh et Le temps du 21/6/2019.

2019X00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances Diar Wafa le 18/6/2019, quittance n°67520 enregistrement n°19202877, la société jouleb demeurant à avenue 14/01/2011 immeuble sirine, MF n°1409958 x, a vendu à Mariam Amri, CIN n° 08896492 la totalité du fonds de commerce à l'exception du nom commercial, sis av. Amed Aloulou, immeuble sirine Sfax.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à Maître Lassaad Fourati, cin 05293827, MF 630359LPA000 à son adresse sis immeuble manar esc. C 1er étage Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assabeh et le Temps du 22/6/2019.

2019X00926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/6/2019 enregistré le 3/7/2019 à Sakiet Ezzit sous le n°19201276 (Quittance n°M048966) Mr Oussema Ben Maallem CIN n°11086865, demeurant à Avenue Mongi Slim rue Ibn Elmoukaffaa Chihia Sfax, a vendu à Mme Thouraya Abd Eddayem CIN n°01124918, demeurant à Route de Gremda km 4 impasse Elfandri Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café sous le nom «café Mirou» au local sis à Route de Tunis rue Ibn Chabbat n°91 Sakiet Ezzit Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues, dans les délais légaux, au bureau de Maître Rafaa Ayedi sis à 13 Avenue Farhat Hached Sfax;

Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au quotidien "Echourouk" du 5/7/2019.

2019X00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 02/7/2019 reçu n°1026695,

quittance n°19203817, Madame Zina Choiya a vendu à Madame Salha Said la totalité du fonds de commerce destiné au service informatique destiné aux enfants sise à Place Alarbi Khalfallah cité Ennour Gafsa. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Neili Naouel avocate demeurant à l'avenue Kileni El Metoui Gafsa et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «le Temps» le 5/7/2019.

2019D00069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 13/6/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 20/6/2019 (quittance n°M058836 enregistrement n°18202228), Mr Kamel Mimita titulaire de la CIN°03434632 délivrée le 23/02/2018, a vendu à Mme Arli Kouhin Titulaire de la CIN n°05720987 délivrée le 02/01/1997 la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au local sis rue Abdelhamid Elkadhi n°81 Houmet Essouk Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2019M00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 19/6/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba le 21/6/2019 (quittance n°M059116, enregistrement n°19202239), Mme Imen Essaddi, titulaire de la CIN n°08645795 délivrée le 13/02/2017, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente du prêt à porter sis à Taourit Houmt Souk Djerba et ce à Mr Wael Chammakhi, titulaire de la CIN n°13451694 délivrée le 14/11/2012 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis à avenue Saleh Ben Yousef, Houmt Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «el Chourouk» et «le Quotidien» datés du 27/6/2019.

2019M00274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 01-7-2019 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 02-7-2019 sous le n° de reçu MO70740 et sous le n° d'enregistrement 19202441.

Madame Yasmina Bent Dahou Ben Mosbah Maawya, titulaire de la CIN n°03569668, a vendu à Monsieur Mohamed Ben Taher Ben Ali el Bacha titulaire de la CIN n°03444452, la totalité du fonds de commerce "café Nouvelle Médenine" exploité à route de Gabès Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de Monsieur Ghassen Ben Mohamed Ben Ali Salmouk à son domicile à route de Gabès Médenine. Un extrait de cet acte de vente a été publié au journal "Alchourouk" en date du 5-7-2019.

2019M00276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3 mai 2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 14 mai 2019. Quittance n°M074959 Enregistrement n°19202325.

Monsieur Ettaib Bensoltana titulaire de C.I.N n°06353269 a vendu à Monsieur Bilel Gouia titulaire de C.I.N n°06425384 le fonds de commerce consistant à un fast-food situé à la rue elward Hammamet pour un montant de dix milles dinars, toute opposition doit parvenir dans les délais de vingt jours, à la date de l'apparition du présent acte au J.O.R.T chez le vendeur à l'adresse indiquée ci-dessus.

Cette cession du fonds de commerce a été publiée dans le journal quotidien Essahafa du 3/7/2019.

2019N00452FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 20/6/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 24/6/2019 (reçu n°M089320, n° d'enregistrement 19202860), Hadhom Bent Kileni Ben Saad Nagaa titulaire de la CIN n°06517374, a vendu à SOCIETE LINE POUR LE COMMERCE en son représentant légal titulaire de la PATENTE n°000MN 1575340/T, tout le fonds de commerce qui consiste en un local à vendre FRUITS SEC, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en un local, situé à avenue Ettahrirr Hammamet.

Le prix de vente est consigné chez maître Lotfi M'dagui Avocat situé à avenue Koweït immeuble la tour bleu 1er étage bureau n°7 Hammamet ou peuvent être reçu les oppositions dans le délai du 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette vente a été publié au journal «El Chourouk» dans son numéro du 02/7/2019.

2019N00453FCCC2

Donation de fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par Maître Maddouri Awatef et son assesseur notaires à Manouba daté le 11/6/2019 monsieur Rajhi Abdelwahed a cédé à ses filles Farah Arij et Nour les trois quarts du café ELMAOUED situé à Intilaka Tunis, il a été publié à Chourouk et le Quotidien le 29/6/2019.

2019402542FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/6/2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°19203494 M Quittance n°80079 en date du 20/6/2019, Mr Jamel Ben Mohamed Jmoui Bouallegue titulaire de la CIN n°09903832 élisant domicile au 02, Rue de l'Environnement - Aouina Nord - Tunis, a vendu à Mr Mohamed Ben Amara Hsine titulaire de la CIN n°09912871 demeurant au Foudoul-Kesra - Seliana, tout le fonds de commerce destiné à la vente de fruits sec et tabac avec tous ses éléments

corporels et incorporels (Identifiant Unique 1142444W) exploité au local sis à l'avenue Kaled Ibn El Walid - cité Mongi Slim - Ain Zaghouan - Tunis.

Toutes les oppositions devraient se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse située au 02, Rue Aziza Othmana - Ariana Soghra - Ariana, et ce dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Ce même avis a été inséré au Journal «Echourouk» du 02/7/2019.

2019402544FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente de fonds de commerce destiné à la vente de lait et de ses dérivés situé à l'avenue de méditerrané n°3 bis El Mourouj 2 Tunis daté du 1er août 2014 et enregistré à la recette des finances d'El Kabaria Tunis le 6 août 2014 sous le numéro d'enregistrement 14701843 et le numéro de lien 028244 entre les parties. Vendeur M. Sami Ben Hussein Ben Ali Nasrallah, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07066929 délivrée le 22 novembre 2010 et résident de 5 Abu Al-Mutraf, Ibn el wafed El Mourouj 2 Tunisie et de l'acheteur, Mme Yousra Ben Saleh Ben Ali Farchichi, titulaire de la carte d'identité nationale 04708214 du 5/9/2017 résident au 4 rue 641 Zahrouni Tunis et vendu à la somme 4500 d).

Cette vente commerciale a été publiée à la Presse (Echourouk et le Quotidien) le 5 juillet 2019.

2019402557FCCC2

Location gérance libre

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9 mars 2019 enregistré à la recette des finances bab souika, Tunis en date du 13 mai 2019 sous le n°19301285, quittance n°M043522, Monsieur Saber ben Ahmed Jaghdam loue à Madame Latifa el-Bahrouni le fonds de commerce destiné à la vente de prêt à porter et textiles sis à 9/11 rue El Kramed - Tunis ouvert sur 3 portes y compris l'espace extérieur au rez-de-chaussée.

Toute opposition dans les délais légaux sera déposée à l'adresse du local chez la locatrice.

2019T01062FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 21/6/2019 Quittance n° M045038 et enregistrement 12301486 Amor Mansouri sis au 90 rue Teinturerie Tunis a loué à Mouhamed Walid Derbali Elisant domicile au 96 rue Teinturerie Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 96 rue Teinturerie Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 13/5/2019 à 12/5/2020, cette annonce a parue au journal Echourouk pour le 28/6/2019.

2019T01066FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé signé le 14/6/2019 et enregistré à la recette des finances Beb Souika Tunis le 02/7/2019 (Quittance n°M055878 enregistrement n°19301622)

Mademoiselle Ibtihel Bouali C.I.N n°04817801 a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Hassan Kessah C.I.N n°04847854 Domicilié 60 rue Nasser Ben Jafer el Halfaouine Tunis exploité» commerce en détail de toutes sortes de vêtements traditionnels «sise rue Ghar el Mellah n°04 pour une année non renouvelable du 01/7/2019 au 30/6/2020.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date le 5/7/2019.

2019T01073FCCC3

Location de fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat S.S.P fait à Tunis le 1/7/2019, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis à l'Ariana le 1/7/2019 (quittance n°M84016 enregistrement n°19304564), Mme Olfa Bent Abderrazek Bardhak, MF : n°1057311/D et CIN n°04632393, a loué en gérance libre à Hayet Bent Ali Abed demeurant 24 rue Misk Elil Avenue Montazah La Soukra Ariana, le fonds de commerce sis le magasin n°26 au RDC Bloc 69 Résidence Elyes Dar Fadhal La Soukra pour l'exploiter Laboratoire Photo et accessoires.

Le présent avis a été publié dans les journaux La Presse et Asshafa du 6/7/2019.

2019T01077FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 27/12/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 02/01/2019 sous le numéro 19300006 quittance M000124 Mr Rezgui Chedly et Mr Rezgui Ali louent la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Luis Braille n°09 Tunis 1002 nommé «café AZIZ» à Mr Khadraoui Ridha.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 5/7/2019.

2019R01806FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Hammam chott le 4/3/2019 quittance n°M008050 sous le n°19300335 Mme Lobna Bent Tohami Ben Ahmed Kaabi a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels en tant que Boulangerie et pâtisserie sis à 14 avenue la Liberté Hammam Chott Ben Arous à Sté Baraka Ridha son gérant Mr ABdelwaheb ben Ali Chouikhi.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le quotidien le 6/7/2019.

2019R01809FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 7/6/2019 quittance n°M038706 sous le n°19301108 Mme Zohra Bent Hsouna Riahi à son droit et dans les droits de ses enfants mineurs, Mohammed Salim Gafsi et

Salima Gafsi et Mme Khadija Bent Boubaker Ben Haj Omar Fedha ont loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels en tant que gérance libre sis à rue 20 Mars 1er Etage Immeuble Gaza et dont l'activité est restaurant nommé Tahricha à Mr Ahmed Ben Moncef Ben Sadek Choura et Mr Mohamed Amine Ben Abdeltif Kasraoui.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le quotidien le 6/7/2019.

2019R01810FCCC3

Location d'un Fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 13 septembre 2018 sous le n°18304860 quittance n° 55380 Hédi Jlassi demeurant à Sousse titulaire de la CIN 00286761 a loué la totalité du fonds de commerce avec ses éléments moreaux et physiques sis à Monastir Résidence Morabitoun 2 à Kais Souki demeurant à Monastir titulaire de la CIN 06877601

Cette annonce a été publiée au journal «echouroukle» 4 Juillet 2019.

2019S00788FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13-11-2018 enregistré à la recette des finances 3 septembre Sousse le 28/12/2018 sous le n°18302675 quittance n°M075836, Monsieur Naji Kouraichi a loué à la société Naji Kouraichi SUARL régie sous le MF n°: 15918682N le fonds de commerce situé à Rue Abou Hamed Ghazeli 4002 Sousse à partir de 13/11/2018.

2019S00790FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse sous n°18303705 Quittance n°M068099. Mme Lamia Essoussi ép. Mohamed Anouar Mfarej, titulaire de la CIN n°8491341 et demeurant à Rue Omar Ibn Khattab Bouhsina Sousse, a loué à Mr Bassem Nabi, titulaire de la CIN n°09286677, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné «Sandwicherie» sis Av. Imem Moslem Khézama Ouest Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 10 ans renouvelable à partir du 01/01/2019 au 31/12/2028. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» et «Le Quotidien» du 6/7/2019.

2019S00804FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Av Taib Mhiri Nabeul le 8/5/2019 sous le n°19301448 quittance n°M048365, Mr Mohamed Saber Miled, a loué à Madame Hajer Reguigui la totalité du fonds de commerce destiné café 1ère catégorie et Pizzeria, avec ses éléments morals et physiques, situé à Avenue Mohamed cinquième n°58 bis Nabeul. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 3/7/2019.

2019402554FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 26/4/2019 enregistré à la recette des finances Habib Thameur - Tunis le 3/5/2019 sous le n° d'enregistrement 19301688, quittance n°M43543 Mr. Mourad Assanaa titulaire de la CIN n°00333204 délivrée le 3/01/2002 a loué à Mr. Chakiib AI Adib titulaire de la CIN n°07026558 délivrée le 14/11/2018 le fonds de commerce d'un local sise au 2 rue Bech Hamba pour la réalisation de l'activité de l'office des changes pendant 2 ans.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 6 juillet 2019.

2019402558FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic de la résidence La Turquoise

Cité El Wafa - Mrezga, Nabeul

Selon le PV de l'assemblée tenue le 31/8/2018, enregistré à la recette des finances avenue Taib Mhiri, Nabeul le 9/10/2018 (quittance : 078456) il a été décidé l'élection du comité de syndic : Mr. Wassim Fakhfakh, président Mr. Mohamed Sami Mehri, trésorier. La municipalité de Nabeul a rendu son arrêté d'approbation en date du 25/6/2019.

2019R01805APSF1

Constitution d'une association

ELI MTIEZ d'activité physique à Arram

Nom de l'association : ELI MTIEZ d'activité physique à Arram

Objectif : sportif

Adresse : Arram 6016 Mareth Gabès

Comité administratif :

Président de l'association : Brahim Addala

Secrétaire général : Abderazzak Khalil

Trésorier : Salaheddine Addala.

2019Z00135APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des Copropriétaires de la Résidence SAPHIR

Avenue Mongi Slim - Laaouina - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 avril 2019, enregistré à la

recette des finances Habib Thameur Tunis, le 7 mai 2019 sous le n°19801722 - Quittance n° M044335, il a été décidé ce qui suit :

1/ Approbation du rapport moral et du rapport financier du syndic de la résidence SAPHIR au titre de son mandat du 01/4/2018 au 31/3/2019.

2/ Quitus à tous les membres du syndic de la résidence SAPHIR au titre de leur gestion pour leur mandat du 01/4/2018 au 31/3/2019.

3/ Approbation de la constitution du nouveau bureau du syndic comme suit :

- Président : M. Ahmed Hriz

- Vice Président et Secrétaire Général : M. Rafik Ben Ayada

- Trésorier : M. Sobhi Agrebi

- Membre : M. Wejdi Hsine chargé du Bloc A

- Membre : Mme. Afef Mersni chargée du Bloc B

- Membre : Eli Gourmand représentée par Mme Rym Khemakhem

- Membre : Immobilière Hriz Moderne (IHM) représentée par M. Mohamed Ali Hriz.

2019T01071APSF2

Cité EL WAHA - Résidence Al Walid 2

En vertu du procès-verbal de la réunion annuelle des copropriétaires tenue le 5 mai 2019 et enregistré à la recette des finances le 18 juin 2019 sous le numéro 19701863 quittance n°M062434. Les copropriétaires ont décidé d'élire 09 membres. A cet effet, la composition devient la suivante : M. Amine Lassoued : président, Mme. Imen Kdidi : vice-president, M. Khaled Trabelssi : trésorier, Mme. Basma Hrizi : secrétaire général, M. Ali Ben Achour : membre, M. Kais Hermi : membre, M. Slim Cherni : membre, M. Ali Ben Ali : membre. M. Masoued Fajraoui : membre.

2019R01792APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Et après réduction du prix

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis Tel. ; 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C n°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Mansour Ben Mohamed Salah Riahi (gérant de société) cin 00885938 demeurant au km 1 route de Siliana El Fahs Zaghouan.

Moufida Bent Bechir Heni (sans profession) cin 00936512 demeurant à la cité Ennouzha El Fahs Zaghouan.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

Tous les droits indivis soit 1000/312900 parts lui revenant dans la propriété objet du tf 7426 Zaghouan dénommé (dar mira) d'une superficie totale de 312900 m² situé à El Fahs gouvernorat de Zaghouan constitué d'une villa de deux niveaux le rc est d'une superficie de 150 m² constitué d'un salon, salle à manger. 3 pièces à coucher, cuisine salle de bain, le 1er étage est inachevé est d'une superficie de 150m² est un garage dune superficie de 35.88 m² est un jardin tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Zaghouan.

Mise à prix :

202.566.150 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Zaghouan le lundi le 12/8/2019 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples Informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2019T01068VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix introductif

Poursuivant : AMEN BANQUE, S.A représentée par son représentant légal ayant son siège social à Tunis Av Mohamed 5, RC n°B17604/1996 Tunis et élisant domicile à l'étude de l'avocat poursuivant ci-dessus mentionné.

Partie saisie : Société DIAGNOSTICA, représentée par son représentant légal, Société à responsabilité limitée, RC : B01100652010 dont le siège social est au 08 Rue des Bosquets le Bardo Tunis, en tant que débiteur.

Emna Bent Mohamed Amin Hamzaoui, Gérante d'une société, cin 00284774, demeurant au 08 Rue des Bosquets le bardo Tunis, en tant que garant hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, dont bureau est au 71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo.

Immeuble saisi : Il s'agit de 383.60/500 parts de l'ensemble du titre foncier dénommé «MIKOUT» objet du T.F 133337 Tunis d'une superficie totale de 500 m²

appartenant à la garante Emna Hamzaoui sis à l'angle de la Rue des Bosquets et la rue Glycine cité Salah Eddine Bouchoucha le Bardo, au 08 Rue des Bosquets consistant en un terrain rectangulaire sa façade Rue des Bosquets au n°08 est ouest et ayant une autre façade au sud rue Glycine sur lequel a été bâtit une villa d'un seul étage ayant un couloir 4 chambres, cuisine et toilette plus annexe une buanderie au jardin surface bâtie 134 m².

Mise à prix : Le prix après réduction de 40% est de deux cent vingt cinq mille neuf cent trente six dinars (225.936.000 D), ainsi que les frais légaux.

Visite de l'immeuble : tous les jours, Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis et à l'étude de l'avocate poursuivante.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 23 juillet 2019 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis situé à Av Bab Bnet.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être menus en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2019R01817VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avec déduction de 40 %

Maître Hédi Bzeouech

Avocat à la cour de cassation

Avenue 18 Janvier 1952 Monastir

Tél : 73.467.467

Les poursuivants :

- Mohamed Jaza, Chokri Jaza, Leila Jaza, demeurant en France.

- Férida Jaza sis à la Rue Abdlhamid Fehri Ksibt Mediouni.

Contre :

- Hilel Jaza, Zakia Jaza, Raja Jaza, demeurant en France.

L'avocat poursuivant :

Maître Bzeouech Hédi : Avocat à la cour de cassation avenue 18 janvier 1952 Monastir.

- Titre exécutoire :

Jugement n°15824 Prononcé par le Tribunal de 1ère instance de Monastir le 9/5/2017 ordonnant la vente de 2 immeubles aux enchères publiques Jugement signifié par Maître Adel El Khal Huissier Notaire selon son procès-verbal n°1380 en date du 16/8/2017, et devenu exécutoire vu que les défendeurs n'ont pas interjeté appel dans le délai légal.

Les immeubles exposés à la vente :

- 1er Imb : petit logement classique contenant 3 chambres + cuisine+ w.c+préau + cour en ciment, sis en une impasse dérivant de la Rue Med Karkar à Ksibet Madouni, Gouvernorat Monastir, la

Surface du sol : 185 m² / la surface couverte : 135 m².

- 2é Imb : terrain valable pour la construction, contenant 30 oliviers, limité par une Haie de cactus, sis à cité Nadhour à Ksibet Madiouni, Gouvernorat Monastir sa surface=2300 m².

La mise à prix de 2 immeubles : a été fixée à trois cent quarante mille sept cent soixante dix dinars (340.770.000 d) après déduction de 40 % du prix fixé par l'Expert dans son rapport d'expertise en date du 22/1/2019 plus les dépenses et honoraires de la 1ère adjudication fixés par le Tribunal à deux mille huit cent quarante cinq dinars (2845.000d), en plus de dépenses et honoraires complémentaires de la 2ème adjudication qui seront tarifiés par le Tribunal le jour de l'audience fixé le 7/8/2019.

Date et lieu d'adjudication :

L'opération d'adjudication se fait devant la chambre de ventes immobilières du Tribunal de 1ère Instance de Monastir, le mercredi 7/8/2019 à 9 H et Suivant au Palais de justice de Monastir.

Visite de lieux : tous les jours de la semaine.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après consignation du 1/3 de la mise à prix.

- Pour les étrangers, obligation de l'autorisation du gouverneur.

- Pour plus de renseignements, consulter le cahier de charges auprès du secrétariat de la chambre de ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Monastir, ou contactez cabinet de l'avocat poursuivant.

2019S00800VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Wajdi Ben Salah Ben Habib Zagrouba, gérant, CIN 09107594 RC : A2063422012 demeurant à appartement Bousaida bureau n°4 route Tataouine Médenine 4100

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

consistant en un terrain nu qui correspond à la parcelle n°99 Bliha 2 Médenine sud gouvernorat Médenine d'une contenance de 407 mètres, délimité du coté sud au long de 19 mètres par une avenue de 6 mètres de largeur selon le plan de lotissement, du coté est au long de 21.35 mètres par la parcelle n°95 et la parcelle n°94, du coté nord au long de 19.00 mètres par la parcelle n°98 et du coté ouest au long de 21.35 mètres par la parcelle n 103 .

Mise à prix : (48.840.000 dt) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : le 14/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du

tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00866VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société Djerba Evasion, SARL, MF : 1065258N, RC : B2062422008; demeurante à : Zone industrielle Djerba Mezraya Mednine

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

1) L'immeuble dénommé «Leila» objet du TF n°6245 Médenine.

L'immeuble dénommé «Leila» sis à Mezraya Djerba consistant en 2 parcelles jumelées.

La première parcelle n°1 d'une contenance de 4000 m² contenant un hôtel, une piscine et quelques oliviers et palmiers, délimitée du coté est au long 12.46m, 38.67 m et 25.21 m par une piste, du coté est sud au long 21.38 mètres et 12.15 mètres d'un coté et la parcelle n°123 de la zone cadastrale Jmezraya ensuite la parcelle n°115 de la zone cadastrale Jmezraya, du coté ouest au long 6.34 ensuite la parcelle n°124 de la zone cadastrale Jmezraya et au long 28.45 mètres puis la parcelle n°115 de la zone cadastrale Jmezraya, 19.56 m et la parcelle n°41 et du coté nord au long du 36.16 m, 32.14 m ensuite la parcelle n°3 objet du TF n°2645 Médenine.

La parcelle n°3 d'une contenance du 1500 m² elle contient à la partie nord une ancienne maison composée de 3 chambres quelques oliviers et palmiers délimitée du coté est au long du 5.49 m, 17.55 m par une piste, du coté sud au long du 36.16 m, 32.14 m et la parcelle n°1 objet du titre foncier n 2645 Médnine, d'une autre coté et au long du 7.78 m par la parcelle n°41 de la zone cadastrale n «J mezraya»

Tout l'immeuble contenant une construction composée de 2 étages :

Le rez-de-chaussée d'une contenance du 120m² contient une air, 2 garages, une cuisine, un café, un restaurant, une salle de réception en marbre.

La suite sud est composé de 4 chambres, chaque chambre est composée d'une air, un balcon, une chambre d'accouchement et une salle de bain dont le toit en dalle.

Le 1er étage composé de 5 chambres dont 4 chambres doubles d'où chaque chambre contient un air, chambre d'accouchement et une salle de bain et la chambre individuelle est composée d'une air, 2 chambres d'accouchement, il contient aussi dans une partie à une ancienne maison composée d'une entrée, une chambre, un hall et une salle d'eau.

Le terrain contient une belle piscine en inox 16.29/9.09, un dépôt contenant les équipements de la climatisation de du chauffage, une terrasse et une jardin.

2) l'immeuble dénommé «Tawfik» objet du TF n°37087 Médenine

L'immeuble dénommé Tawfik sis à Mezraya Djerba consistant en un terrain enclavé délimité de tous les cotés par la débitrice saisie d'une contenance de 62 m² mesuré du coté sud 17.77 mètres, du coté est 4.27 mètres, du coté nord 17.23 coté sud 17.77 mètres, du coté est 4.27 mètres, du coté nord 17.23 mètres et du coté ouest 3.07 mètres, contenant au coté est une chambre dont le toit une partie en dalle et une partie une coupole et les murs en pierres et au coté est un dépôt contenant les équipements de la climatisation du chauffage.

Mise à prix : (1.158.006.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 14/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00867VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

Créancier saisissant :

AMEN BANK, société anonyme, immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

Débiteur saisi : Alaya Ben Ezzin Harrabi et Amel Bent Hédi Harrabi, demeurant à route Mhraza km 5,5 cité Erriadh 2 BI Hajeb Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cessation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

Immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Fradj» objet du titre foncier n°95410 Sfax et qui consiste en une parcelle de terre sise à route Mhraza km 5,5 cité Erriadh 2 El Hajeb Sfax, clôturée de ses quatre cotés avec des murs en briques d'une superficie réelle de 567 m² et suivant le titre foncier 5,53 m². Elle est limitée au nord par Fathia Barnaoui, de l'est par un voisin, de l'ouest par une impasse dont il existe son entrée et du sud par Sleh Barnaoui. Sur ladite parcelle est bâti une villa en bon état d'une superficie de 177 m², son emplacement est moyen, son toit est

en béton et son sol est revêtu de carreaux de carrelage, ses murs sont finis de l'intérieur et de l'extérieur et sont peints à la peinture à l'eau, elle est reliée au réseau d'électricité et d'eau courante. Elle comporte : 3 chambres (un séjour de 5,42 m/ 4 m, une chambre à coucher de 4 m/ 3,5 m et une autre chambre à coucher de 4,37 m/4 m), un salon de 4.74 m/4 m, un couloir de 8,78 m/ 1,52 m, une cuisine de 5,75 m / 4,74 m dont les murs sont revêtus de faïences comportant une table de travail au centre de laquelle existe un évier et une armoire murale et un placard et dont le sol est en parterre, une salle d'eau de 3,22 m/ 2,54 m dont les murs sont revêtus de faïences comportant une baignoire, une toilette et un lave mains, une véranda au nord et une véranda au sud.

Mise à prix :

Cent cinquante mille dinars (150.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi sept août deux mille dix neuf (07/08/2019) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2019X00918VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

Créancier saisissant :

AMEN BANK, société anonyme, immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

Débiteur saisi :

Samia Ghorbel, demeurant à route Mharza km 0,5 Sfax, et Mohamed Makni demeurant au 33 avenue Hédi Chaker Sfax et à route Sidi Mansour km 1,S Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cessation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

Immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Aziz 17» objet du titre foncier n°81872 Sfax qui consiste en un appartement sis Sfax route Mharza km 0,5 résidence Aziz escalier D 1er étage n°14 d'une superficie de 70 m² avec les parties indivises lui revenant du titre foncier 78892 Sfax. (45/1245) et les parties indivises lui revenant du titre foncier 78894 Sfax (1/104). L'appartement comporte un salon de 3,75 m/4,10 m, une chambre à coucher de 4,35 m/3 m, une chambre à coucher de 4,35 m /3,10 m, une cuisine de 4,35 m / 2,70 m ayant un balcon du coté est et dont les murs sont revêtus de faïences comportant une table de travail au centre de laquelle existe un évier et une armoire murale, une salle dei bain et toilette de 2 m/ 1,70 m dont les murs sont revêtus de faïences comportant une baignoire, une toilette et un lave mains, et un couloir comportant une armoire murale. Le toit de l'appartement est en béton suivi d'un faux plafond, son sol est en carrelage, il est équipé de l'électricité, et de l'eau courante et relié aux canaux d'assainissement.

L'immeuble où se situe l'appartement est équipé d'un ascenseur électrique, il est en bon état et à un bon emplacement.

Mise à prix :

Quatre vingt dix mille dinars (90.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi sept août deux mille dix neuf (7/8/2019) à partir de 9 heures.

Visite de l'Immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant tes horaires de travail.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2019X00919VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, RC n° B187881996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis Représentée par Maître Imed. Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Makrem Rekik, RC n°A199912001 demeurant à route Tunis km 2,5 impasse Taktak Sfax et à son domicile élu chez maître Mohamed Sofien Jamoussi sis 44 avenue Habib Bourguiba Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble sis à route Tunis km 2,5 impasse Taktak, Sfax constitué d'une construction d'un étage inférieur et un autre supérieur d'une superficie de 83 m² pour chaque étage.

L'étage inférieur comprend 2 chambres, un salon, une douche et une cuisine, ainsi que l'étage supérieur qui comprend aussi un balcon.

Le terrain est d'une superficie de 90 m² environ.

L'immeuble est limité du Nord par Mourad Rekik, du Sud par Hedi et Mohamed Rekik, de l'Est par Hédi Rekik son entrée est par l'Ouest.

Il est lié par l'électricité et l'eau.

Mise à prix :

Fixée à cinquante deux mille huit cent dinars (52.800,000D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi cinq Août deux mille dix neuf 5/8/2019 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer, quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2019X00920VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Société Financière de recouvrement des créances (SO.FIN.RE.C) en tant que cessionnaire de l'établissement Louis Monteney, représentée par son représentant légal, RC n°B12026201 qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Mohamed Ben Mabrouk Borni, titulaire de la CIN n°01017708 demeurant à Ghraba Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble situé à route de Gabès km 63, cité Hchichina Sfax, d'une superficie de 119 m², constitué d'un logement populaire ouvrant sur le nord, d'une superficie de 50 m², comprenant 2 chambres, une cuisine, une salle d'eau avec 2 espaces au nord et au sud, lié par l'eau potable et l'électricité.

Il est limité du nord par une rue d'où son entrée, par Houas du Sud, d'une rue de l'ouest et Mohamed Ahmed à l'Est.

Mise à prix :

Fixée à quinze mille dinars (15.000,000D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 rue Ahmed Aloulou n°4 à proximité de la C.N.S.S Sfax le mercredi sept août deux mille dix neuf (7/8/2019) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire du travail administratif.

Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ou à l'étude de Maître Imed Mseddi avocat à Sfax.

2019X00921VEPA1

Vente aux enchères du bien non inscrit

Apres réduction de raison de 40%

Partie poursuivante : les héritiers de Sadiq Boshdakh, sa femme Zaima bint Habib al-qasha'i et ses fils, tels que Maysa, Latifa, Amal, Ezzeldin, Lamia, Tariq, Kawther et Mohammed, le métier de femme les affaires de la maison et les travaux des hommes tous résidant à Fatouh Houmt Souk Djerba.

Partie saisie : Tayeb Mansar, artisan marchand de matériaux ferreux dont le numéro et le lieu de démarcation sont inconnus au registre du commerce et habité à Houmt Ejawema Houmt Souk Djerba.

L'avocat chargé de suivie de procédures : Mahfoud MEzdari, dont son bureau sis 02, rue du Grand Maghreb, Houmt Souk Djerba.

Constat de la propriété objet de la saisie arrêt : La propriété est située dans la zone souterraine de Sannia Al-Buzairi Houmt Ejwama Houmt Souk Djerba consistant d'une parcelle Clôturée de tout les cotés comprenant une habitation du type de villa délimité du coté Sud au long de 23 m délimité âpres la clôture d'un terrain propriété à autre du coté Ouest au long de 17,70 m délimité âpres la clôture par une route goudronnée reliant un baiser à la mosquée Sidi Beshir du coté Nord au long de 24,50 m délimité âpres la clôture d'une route goudronnée publique du coté Ouest au long de 21,65 m délimité après la clôture la propriété de Youssef Echamaki, d'une superficie de 480 m² à l'intérieur des limites de la ville. Le Villat et à l'est de la journée portes ouvertes comprend une terrasse, un hall d'accueil et une salle de réception et 02 chambres à coucher, cuisine et salle de bains, la construction de murs en briques et un bon état suivi d'une terrasse au sol de 18,60 m² et d'un trottoir entouré par la direction de la zone de Qibla de 24 m² et la zone couverte par le logement 162,80 m².

Mise à prix : Cent soixante cinq mille six cent soixante dinars (165.660.000 D).

Date et lieu de la vente : Sale des ventes Immobilières au tribunal de la première instance de Médenine située au palais de justice avenue 2 mai

1966 Médenine, mercredi matin le sept août deux mille dix-neuf (7/8/2019) à partir du neuf heures du matin et suit.

Conditions de visite de l'immeuble : Pour plus d'information contacter le service civil de tribunal de première instance de Médenine et au bureau de l'avocat chargé de suivie Mr Mahfoud Mezdari, dont son bureau sis 02, rue du Grand Maghreb, Houmt Souk Djerba Tél 75651790 lieu ou le cahier des charges a été déposé de plus vous pouvez visiter le bien immobilier chaque jour dans les heures de travail administratif.

2019M00277VEPA1

Vente aux enchères du bien non inscrit

Après réduction de raison de 40%

Partie poursuivante : les héritiers de Younes Ben Ali Boubaker, sa veuve Memassa Bent Miled Ben Jema et ses fils, Mounir et Souad et Zayneb et Latifa et Hajer, le métier des hommes fonctionnaires et les femmes les affaires résidants 08 avenue Elmanar Tunis.

Partie saisie : les héritiers de Ayed Boubaker, sa veuve Hbiba Bent Miled Ben Jema et ses fils Gmar et Dalila et Ali et Fawzi et Tawfik et Fawzia et Zoubayda et Nadia et Ahmed et Mahmoud et Riad leur métier les affaires résidants au premier secteur Ajim Djerba.

L'avocat chargé de suivie de procédures : Mahfoud Mezdari, dont son bureau sis 02 rue du Grand Maghreb, Houmt Souk Djerba.

Constat de propriété objet de saisie arrêt : La propriété fait l'objet de saisie arrêt consistant l'ensemble de la maison orientale, située dans le premier secteur de la municipalité d'Ajim Djerba, d'une longueur de 13,10 mètres et d'une largeur de 3,40 mètres à l'est et à l'ouest, y compris ses murs Est et Ouest comprenant une pièce au centre ouvrant à l'Est en face des pièces revenant aux héritiers de Younes ben Ali Boubaker et la maison de la rotation des eaux de la tribu s'ouvrant à droite de l'intérieur avec une piste menant à une pièce située sur la place de l'étage supérieur carré (3,40 m x 3,40 m) et cette maison construite en pierre et chaux ordinaire et bordée de bois et d'un dôme La qiblah est reliée à la terre et équipée d'une lumière électrique et d'eau courante et en bon état sa superficie totale Couverte de 44,54 m² et la superficie de la pièce à l'étage supérieur est associée à 11 563 m², ce qui totalise 56,10 m² et est délimité de qiblah par une maison tribale revenant aux demandeurs puis un passage après le rôle du Quartier de Shikniu et à l'est le rôle de plaignants entrée, et au Nord le jardin du demandeurs et en Ouest la maison des héritiers de Taher Boubaker.

Mise à prix : neuf mille cinq cent cinquante huit dinars 480millimes (9558.480 d).

Date et lieu de la vente : Salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine située au palais de la justice avenue 2 Mai 1966 Médenine, mercredi matin le sept août deux mille dix-neuf (7/8/2019) à partir du neuf heures du matin et suit.

Conditions de visite de l'immeuble : Pour plus d'information contacter le service civil de tribunal de première instance de Médenine et au bureau de l'avocat chargé de suivie Mr Mahfoud Mezdari, dont son bureau sis 02, rue du Grand Maghreb, Houmt Souk Djerba Tél : 75 651 790 lieu ou le cahier des charges a été déposé de plus vous pouvez visiter le bien immobilier chaque jour dans les heures de travail administratif.

2019M00278VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour

Poursuivant : La société Tuniso-Katarie de Recouvrement, en la personne de son représentant légal S.A dont le siège social est au siège de La QNB, Centre Urbain Nord; Tunis inscrite au registre de commerce à Tunis sous le n°B116622003 son domicile élu concernant cette affaire au bureau de son avocat Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312.

Partie saisie : La société Civile Maghrébine (SOCIMAG), (matricule fiscal non connu) son siége social au 16 rue de Rome Tunis (en sa qualité de caution hypothécaire) son domicile élu 23 Rue Ali Chamli Manar Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312 Tél : 71 723 999 M.F : 0760056W.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble appartenant à la partie saisie objet du titre foncier n°115026 Tunis dénommé "Hakoun" sis à l'angle de deux rues à Tunis. Il s'agit d'un immeuble d'une superficie de 936 m² répartis en 936 parts ouvrant sur la Rue Rue Saad Zagloul et ayant deux autres ouvertures sur la rue Ali Ben Ghdhahom. Il s'agit d'un Hangar bâti sur la totalité de la superficie du Titre foncier sous forme de dos d'âne en tuile et contenant plusieurs répartitions intérieures.

Mise à prix : fixée à 2.433.600,000 DT en vertu de l'expertise de Mr Othman Mehri, l'expert judiciaire.

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 6/8/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Tunis.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

2019402541VEPA1

Avis aux créanciers

Cession de la société à des tiers

Société «Conversion Des Papiers Et Carton» CPC - SA

Zone Industrielle Route de Tunis Akouda Sousse

RC : B1147221997

MF : 0028376 C

Affiliation CNSS N° : 104547-78

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 en date du 27/3/2019, il a été décidé la cession de la société «CPC» à des tiers.

Mme Raouya Hmila a été nommée juge commissaire.

Monsieur Naoufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire, dont l'adresse est 11 Avenue Tahar Sfar 4002 Sousse, a été nommé commissaire d'exécution.

2019S00793VEPA2

Avis aux créanciers

Décision d'ouverture des procédures de règlement judiciaire

TUNIBAT

Matricule Fiscal : 0976486K

Siège social : 5, avenue Casablanca - Cité Erriadh, Barj Cedria, Ben Arous

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Ben Arous, rendue le 27/6/2019 dans le cadre de l'affaire n°288, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire avec une première période d'observation, la désignation de l'administrateur judiciaire Wissem Cheniour pour l'inventaire de l'actif de l'entreprise, l'examen de sa situation financière, l'étude de la possibilité du sauvetage dans un délai de neuf mois et la désignation de Faten Eddriouech juge commissaire.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances avec les justificatifs chez l'administrateur judiciaire à son adresse : Résidence Rihab 5, appartement E22, Ennkhilet, Ariana (Tél : 52 922 822 - email : wissemcheniour@gmail.com) dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel.

2019402546VEPA2

Tribunal de Première Instance de Grombalia

Jugement de déclenchement de la procédure de règlement judiciaire

de la société le Grand Casino Hammamet

Sise Hôtel Sol Azur Beach - Hammamet 8050

RC : B1107101997

MF : 0601591F/A/M/000

CNSS : 224938-92

Le Président du tribunal de 1ère instance de Grombalia a rendu en date du 19/6/2019 le jugement sous le n°258 stipulant le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire de la société le Grand Casino Hammamet, la nomination de Mme Najeh Hamdi juge commissaire pour le suivi de la procédure et l'expert judiciaire Mr. Taoufik Mourad Rekik 105 avenue Ariana les Roses - Ennasr II - 2037 pour scruter la situation économique, financière et sociale et remettre un premier rapport sur la situation de la société à Mr le Président du Tribunal dans un délai de deux mois et un plan de redressement judiciaire de la société à Mr. Le Juge le commissaire dans un délai de 9 mois ainsi que procéder à la publication de ce jugement au JORT.

2019402547VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2018 du 30/7/2019

SOFEMED INTERNATIONAL S.A.

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1029528M

MF : 1029528M/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le mardi 30 juillet 2019 à 9h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2018

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes

3. Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

2019R01793SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2018 du 30/7/2019

SOFEMED TUNISIE S.A.

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1024605L

MF : 1024605L/B/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juillet 2019 à 10h au siège social de la société pour délibérer les l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

3. Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

2019R01794SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2018 du 30/7/2019

MACOFLEX S.A.

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 0028603T

MF : 28603T/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le mardi 30 juillet 2019 à 11h au siège social de la société pour délibérer les l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2018

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes

3. Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

2019R01795SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société AMI COMMERCIALE

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : 8 rue des métaux, AV de l'UMA, route de Soukra km 8.5 - Ariana

Immatriculée au RC de l'Ariana sous le numéro B182241996

Matricule fiscal : 505274F/A/M/000

Les actionnaires de la société AMI COMMERCIALE sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le mardi 23 juillet 2019 à

neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée après les délais légaux ;

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

5) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2018 ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

7) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général;

9) Jetons de présences allouées aux membres du conseil d'administration;

10) Questions diverses;

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2019R01796SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

Sté Interchaux S A

Messieurs les actionnaires de la société «INTERCHAUX» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) qui aura lieu le lundi 29 Juillet 2019 à 10 heures, au siège social de la société INTERMETAL sis à la Zone extra portuaire 2040 Radés à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

I. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale;

2. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant le même exercice;

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

5. Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Affectation du résultat;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018 ;

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2018;

9. Révocation des administrateurs;

10. Nomination des administrateurs;

11. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

12. Approbation du Business plan de la société;

13. Pouvoir pour formalités d'enregistrement.

II. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

1. Applications des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019R01807SANB3

Société d'Environnement et de Plantation Métlaoui

Société anonyme

Rue Présidentielle route de Tozeur Métlaoui 2130

MF : 1229724C/A/M/000

Les actionnaires de la société d'Environnement et de Plantation Métlaoui sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 23/7/2019, à la direction des affaires sociales de la CPG à Métlaoui à 9H pour statuer sur l'ordre suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2018;

- La lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 de Code des Sociétés Commerciales;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Approbation de la nouvelle composition du conseil d'administration

- Questions diverses.

2019100044SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société WINTECH TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3500 000.000dt

Siège social : Ain Gharsallah le Krib 6120 Siliana

Matricule fiscal : 811479A

Registre de commerce : B149522002

Les actionnaires de la société Wintech Tunisie, sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 21 Août 2019, au centre Dorra - Bloc B - 2ème étage -2092-El Manar III - Tunis à 8h30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018.

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Fixation des jetons de présence.

8- Pouvoir pour les formalités.

2019402543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Résidence du Cap Bon

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social 30 rue d'Irak 2ème étage B3 Lafayette Tunis

MF : 147459V/A/M/000

RC : B51229352016

Messieurs, les actionnaires de la société Résidence du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juillet 2019 à 10 heures et 30 minutes au siège de la Caisse Tunisienne d'assurances mutuelles agricoles «CTAMA» - 06 Avenue Habib Thameur 1069 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après les délais réglementaires.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs

- Acquisition d'un bien immobilier

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents prescrits par la loi relatifs aux travaux de la présente assemblée générale ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2019402545SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERVICOM IT

Société anonyme

Au capital de 2 300 000 DT

Siège social : 65 Rue 8601 Zone industrielle Charguia 1 Tunis

MF : 1179529XAM000

R.C : B24217642010

Affiliation CNSS : 261662 - 53

Du procès-verbal de la délibération du conseil d'administration du 28/6/2019, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 15 juillet 2019 à 9 heures au siège de la société pour débattre de l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'exercice 2018;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC;

7. Pouvoirs.

2019402548SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MUTUELLE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT «IMAE»

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 02 Rue Koutama 1082 Mutuelleville - Tunis

RC : B140032001

MF : 0766233 W/P/M/000

N° CNSS : 329592-83

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement «IMAE» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 31 juillet 2019 à 8 H30 à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à lactivité de la société au titre de l'exercice 2018 et présentation des états financiers pour le même exercice.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 et approbation des conventions réglementées.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2018 et des états financiers pour le même exercice

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

7. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration et des comités d'audit et des marchés pour l'exercice 2018.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 et 2021.

9. Renouvellement et désignation des membres du conseil d'administration pour les exercices 2019-2020 et 2021.

2019402559SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Lamouchi Nouredine titulaire de la CIN n°05194957, déclare la perte d'un titre de propriété n°06/4074 objet de titre foncier n°561352 - Nabeul, dénommé «AL BARAKA» sis au secteur Al Maamoura, délégation Bni Khiar, gouvernorat de Nabeul.

2019T01067DIVD2

Avis

Publicité pour aviser le public de la publication de la demande de mise à jour n°63633 au tribunal immobilier de Tunis et à partir de la date de la publication, objet de la demande et jusqu'à l'expiration du délai de 60 jours. Toute partie intéressée a le droit de déposer son opposition en ce qui concerne la demande, dont l'objet est :

Demande de transcription d'une vente, en vertu d'un acte de vente sous seing privé légalisé le 19/12/1984 et le 26/01/1985 et enregistré à la recette des finances en date du 28/5/1985 relatif à la vente de la part de Hédi Amamou, en sa qualité de liquidateur de la caisse d'entraide et de secours personnel de Tunis Air au profit de Sehl Zbiss, dont l'objet est tout le lot «D» (2) de superficie 265 m² à savoir 265 quotes-parts, objet du titre foncier n°101046, sis Ettadhamen (cité Tayaran) et aussi l'acte de vente sous seing privé légalisé le 30/10/1991, enregistré à la recette des finances en date du 14/7/1993 relatif à la vente de la part de Sehl Ben Mustapha Ben Slimane Zbiss au profit de Lazher Ben Hassine Marouani, dont l'objet est tout le local à usage d'habitation constitué de deux étages édifié sur le lot n° «D» (2) de superficie 265 m² à savoir 265 quotes-parts, objet du titre foncier n°101046, sis cité Ettadhamen (cité Tayaran) et ce au journal officiel de la République Tunisienne dus deux journaux quotidiens, dont la langue pour l'un est l'arabe et l'autre est le français.

2019T01070DIVD2

Demande de mise à jour

Suite à un jugement préliminaire du tribunal foncier de Tunis déclarant la publication de la demande numéro 27626 inscrit au dit tribunal, Monsieur Mohamed Selim Al Hawam, requérant, et Ahmed Ben Ibrahim El Kadhi en tant qu'intervenant, informent le public que la dite demande concernant le dit titre foncier n°92667 Tunis, inscrit au tribunal foncier de Tunis à l'audience du 12/7/2019. Toute personne ayant une opposition peut en saisir le tribunal foncier de Tunis à compter de la date de publication de cette déclaration.

2019T01072DIVD2

Perte de titre propriété

Monsieur Badreddin Ben Lakhdar Ben Amor Abid né le 17 mars 1953 à Tunis, titulaire de la C I N n°00405354 délivrée le 30/8/2015, informe qu'il a perdu son titre de propriété foncier n°01/2030 concernant le titre foncier n°91979 Tunis.

2019T01074DIVD2

Vente - Achat de l'activité de vente en Vrac D'huile D'olive

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis le 28/5/2019 (Quittance n° M064504 Enregistrement n°19402902). La Société BORGES ORGANIC OLIVE OIL COMPANY immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le numéro B118081997 avec matricule fiscal 057554N a vendu à la Société BIOLIVIA MED COMPANY immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le numéro B0196542016 avec matricule fiscal 1456123Y/A/M/000, l'activité de négoce de l'huile d'olive en vrac d'origine tunisien.

Le présent avis a été publié aux journaux Assahafa et la Presse le 13/6/2019.

2019R01800DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Mohamed Ben Khalifa Ben Youssef Ouardeni déclare avoir perdu le titre de propriété n°10880/15 daté du 02/7/2010 objet du titre foncier n°74058 Monastir dénommé «EZZOUHOUR» sis à Mootmar, délégation de Sahline, gouvernorat de Monastir en vertu d'une attestation de perte n°812 en date du 15/5/2019 délivrée par la garde nationale de Ouardenine.

2019S00803DIVD2

Avis

Madame Rawda Bent Sadok Jarraya annonce qu'elle possède un terrain de superficie 1195 m² sis route Gremda km8 Sfax.

Elle a égaré son titre de propriété Elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale. Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2019X00922DIVD2

Avis

Madame Rawda Bent Sadok Jarraya annonce qu'elle possède un terrain de superficie 1035 m² sis route Gremda km8 Sfax.

Elle a égaré son titre de propriété elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale. Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2019X00923DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ben Omar Ben Mohamed Far Jallah annonce qu'il possède un terrain de superficie 475 m² sis cité Naoider milita kerkinah.

Il a égaré son titre de propriété il désire extraire une deuxième copie conforme à l'original Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2019X00924DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mondher Ben Ali Ben Mohamed Mtirawi avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle au milieu de surface 396 m² sise route Gremda km 11 Sfax limité au sud par Salah Khardeni à l'est kchaw au nord Mongi Bouhamed et à l'ouest impasse de 6mètres suivant un contrat de vente du 23 novembre 2012 dressé par les notaires Malek Turki et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnel Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2019X00928DIVD2

La Tunisienne des Assurances Takaful «At- Takafulia»

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : 15, Rue El Quods 1002 Tunis - Belvédère

RC : B01143822013

MF : 1308074G

La Tunisienne des Assurances Takaful «At- Takafulia » annonce au public la fermeture de son point de vente situé à Avenue Mohamed Khdouma, immeuble Ennour, Gafsa à partir du 25/6/2019, et informe les clients, les huissiers notaires, les avocats de la région ... que l'adresse sus-indiquée ne constitue plus un domicile légal.

Par conséquent, la société décline toute responsabilité de toute procédure entreprise, de tout courrier, correspondances, assignations quelconques déposées ou notifiées au domicile sus-indiqué.

Toute personne intéressée peut en cas de besoin, contacter la nouvelle adresse du point de vente Gafsa située à Immeuble karoui, appartement n°2 Rue Khansa, en face du marché centrale Gafsa.

2019402550DIVD2

Rectificatifs

Rectificatifs

Renouvellement du mandat du PDG

Société Tunisienne des Eaux Minérales

STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 Dinars

R.C : B1113701997

Siège social : 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082

2035, RP-B.P. 1340

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 14 MARS 2019 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 23 mai 2019, sous le numéro 19803136, quittance n°MO62564, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 28 mai 2019 sous le numéro 201926043 les membres du conseil d'administration de la Société Tunisienne des Eaux Minérales STEM ont décidé le renouvellement du mandat du président directeur général Monsieur Mahmoud Jaballah pour les exercices 2019, 2010 et 2021.

Cette annonce annule et remplace l'annonce n° 2019T00891SANB2 parue au JORT n° 63 en date du 14 juin 2019 page 2450

2019T00891SANB2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis d'enquête

En application des dispositions de l'article 16 de la loi n°122/94 du 28-11-1994 portant promulgation du code de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme, le président de la commune de M'dhilla a l'honneur de porter à la connaissance du public que le projet de révision du plan d'aménagement urbain du Borj El Akerma (commune de M'dhilla) est disposé à leur intention au siège de la commune, conformément au projet présenté au conseil municipal lors de sa session extraordinaire tenue le 8 mars 2019, durant 2 mois à partir de la publication du présent avis au JORT.

Tout intéressé peut consigner ses observations et ses suggestions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou adresser une mémoire par lettre recommandée au nom du président de la commune de M'dhilla.

2019R01797MINA4

Avis d'enquête

En application de l'article 16 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme promulgué le 4 août 2005, le Président de la Commune de Ben Arous informe le public que le projet de la révision partielle du Plan d'aménagement de la Commune de Ben Arous sera affiché durant deux mois à partir de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne afin que le public en prenne connaissance.

Toute personne intéressée peut consigner ses observations ou oppositions dans le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de la Municipalité de Ben Arous, ou adresser un mémoire d'opposition par courrier recommandé au Président du Conseil Municipal de Ben Arous, avenue de la République, 2013 Ben Arous.

2019R01808MINA4

Avis au public

Le public est informé que la Société "VISTEON ELECTRONIC TUNISIA" dont le siège social est situé à la zone industrielle Borj Cedria à Bir El Bay 2055 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°492 en date du 13 décembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des composantes électroniques pour voitures située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la Municipalité de Hammam Chott.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le Président de la Municipalité de Hammam Chott ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "AUTRONIC" dont le siège social est situé à la zone industrielle Borj Cedria à Bir El Bay 2055 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°491 en date du 13 décembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des composantes électroniques pour voitures située à l'adresse susvisée et ce

conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la Municipalité de Hammam Chott.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le Président de la Municipalité de Hammam Chott ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société «DENIM HOUSE» dont le siège social est situé à la zone industrielle Ksar Hellal 5070 Monastir, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°119 en date du 11 Avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements, située à proximité de la route reliant Sousse à Ksar Hellal à la zone industrielle Bouhjar du gouvernorat de Monastir et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir et de la municipalité de Bouhjar.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Monastir ou le Président de la Municipalité de Bouhjar, ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société «Bio Farah» dont le siège social est situé à Bir Ejdid délégation Bouhajla du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n°7582 en date du 23 avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Bir Ejdid délégation Bouhajla du gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Bouhajla.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Mannouba

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014 ;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1268 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de l'Ariana;
- Vu le décret n° 93-1069 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de l'Ariana;
- Vu le décret n° 00-2810 du 20 Novembre 2000 relatif à l'éxtention de la compétence térritoriale de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du Gouvernorat de l'Ariana aux délégations des gouvernorats de l'Ariana et de la Mannouba;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Mannouba porte à la connaissance du public qu'en date du **10 Mai 2019** les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Mannouba**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au 119 rue 9 Avril 1938 (Direction générale des acquisitions et de délimitation), dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m^2	Limites	N° du Dossier
Rue de Hannibal	Elbatan	1450	**Nord :** Rue du Leader Habib Bourguiba **Sud :** Réquisition N° 42849 Tunis **Est :** Impasse Aziza Othmana **Ouest :** Rue Hannibal	D.P.E 797
Avenue de la Gare	Tebourba	872	**Nord :** Avenue de la gare **Sud :** Avenue Habib Bourguiba **Est :** Inconnu **Ouest :** T.F 6684 Manouba et T.f 41111	D.P.E 880
Rue de Hergla	Douar Hicher	160	**Nord:** Immeuble occupé par Ammar Boughdiri et Dar Hafnaoui **Sud:** Rue de Hergla Ex Rue N° 3306 **Est :** Inconnu **Ouest :** Réquisition N° 44434 Tunis	D.P.E 888

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*